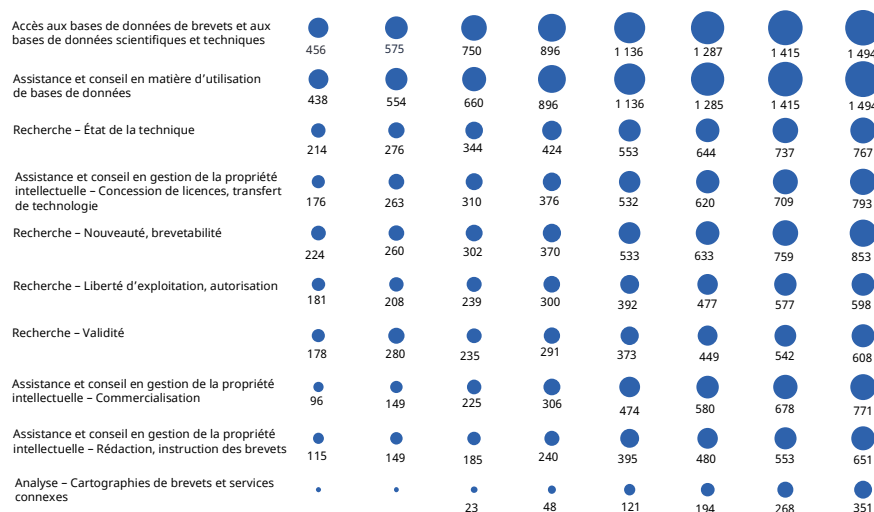


# Développement des réseaux de CATI/BTT

Les CATI et les structures de transfert de technologie jouent un rôle important dans le renforcement de l'écosystème de l'innovation là où ils sont implantés, en favorisant l'innovation et en encourageant le transfert de technologie.

En 2023, le réseau mondial des CATI a continué de croître et l'on dénombre maintenant 1 494 CATI dans 93 pays. Les CATI fournissent une gamme variée de services aux chercheurs, inventeurs et entrepreneurs de ces pays, en leur apportant leur appui à différentes étapes du cycle de l'innovation – de l'aide à l'utilisation des bases de données de brevets et à la réalisation de recherches de brevets aux conseils en matière de gestion et de commercialisation de la propriété intellectuelle.

**Figure 1. Nombre de CATI fournissant différents types de services**



Source : Répertoire CATI, 2023

Depuis le lancement du programme de CATI en 2009, 93 pays, dont 32 relèvent de la catégorie des moins avancés, ont signé des accords de niveau de service avec l'OMPI pour développer des réseaux nationaux de CATI. Il existe également quatre réseaux régionaux de CATI pour les États membres de l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO), de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), des pays d'Amérique centrale et de la République dominicaine (CATI-CARD) et de certains pays arabes. En 2023, trois pays supplémentaires – le Soudan, le Tadjikistan et la Trinité-et-Tobago – ont rejoint le programme de CATI. Les réseaux de CATI ont également continué à se développer et deviennent de plus en plus durables.

En Algérie, le réseau de CATI coordonné par l'Institut national de la propriété industrielle Ministère de l'industrie (INAPI), point focal du réseau national de CATI, a

connu une croissance significative, avec 17 nouveaux CATI établis dans les universités et centres de recherche à travers le pays, ce qui porte le nombre total de CATI en Algérie à 125.

En **Argentine**, deux nouveaux établissements ont rejoint le réseau national de CATI, portant le nombre total d'établissements dans le réseau à 33 (avec un établissement en cours de renouvellement).

Au **Bélarus**, quelque 30 CATI (dont six nouveaux, créés au cours de l'année) ont traité environ 4 000 demandes, fournissant des informations et un soutien aux chercheurs dans les établissements d'enseignement supérieur et les parcs scientifiques et technologiques. Dans le cadre de sa stratégie nationale en matière de propriété intellectuelle, le Centre national de la propriété intellectuelle (NCIP), point focal du réseau national de CATI, a l'intention de continuer à étendre le réseau afin de soutenir davantage les activités régionales d'innovation et d'accroître l'utilisation et la sensibilisation de la propriété intellectuelle au Bélarus.

Le réseau de CATI en **Chine**, qui comprend plus de 100 institutions, s'est étendu à 31 régions administratives provinciales du pays.

En **Colombie**, la Direction générale de l'industrie et du commerce (SIC), point focal du réseau national de CATI, a signé des accords avec 10 nouvelles institutions d'accueil, dont sept universités et trois chambres de commerce. Quatre autres universités ont également entamé les démarches pour faire partie du réseau. Au total, le réseau national compte actuellement 32 institutions, dont la SIC. Des CATI régionaux sont affiliés à la SIC dans 10 régions et 20 villes sont dotées d'au moins un CATI.

À **Cuba**, le réseau de CATI est passé à 22 institutions avec l'ajout de la Fondation universitaire pour l'innovation et le développement, de l'Université de La Havane. Le réseau est coordonné par l'Office cubain de la propriété industrielle (OCPI).

En **République dominicaine**, l'Office national de la propriété industrielle (ONAPI) a signé des accords avec trois nouveaux CATI de l'Université nationale Pedro Henríquez Ureña, de l'Institut technique supérieur communautaire et de l'Université autonome de Saint-Domingue.

En **Gambie**, un troisième CATI a été créé à l'Université de Gambie, et l'université a profité de l'occasion pour revoir également sa politique institutionnelle en matière de propriété intellectuelle.

En **Inde**, la Cellule de promotion et de gestion des droits de propriété intellectuelle (CIPAM), un service du Ministère de la promotion de l'industrie et du commerce intérieur (DPIIT), point focal du réseau national de CATI, a fait état de l'ajout de 22 nouvelles institutions en 2023, portant à 34 le nombre total de CATI en Inde.

La **Jordanie** comptait 20 CATI fin 2023.

Au **Kazakhstan**, cinq universités ont rejoint le réseau de CATI en 2023, portant le nombre total de CATI à 23. Les CATI ont été établis dans quatre régions où il n'y en avait pas encore (Akmola, Almaty, Kazakhstan oriental et Turkestan) dans le but de rapprocher les services d'aide à la technologie et à l'innovation des utilisateurs locaux.

Depuis la mise en place d'un réseau national de CATI au **Libéria** en 2021, l'Office de la propriété intellectuelle du Libéria (LIPO), point focal du réseau, a signé des accords avec six institutions pour mettre en place des CATI. Alors que cinq d'entre eux fourniront des services au public, le CATI établi au sein de la Division des médecines alternatives et complémentaires du Ministère de la santé servira principalement à soutenir les activités de recherche interne.

Au **Maroc**, cinq institutions ont rejoint le réseau national des CATI, qui se compose désormais de 59 CATI et de 70 points focaux individuels gérant les opérations de ces centres.

Au **Pérou**, le réseau de CATI, créé en 2016, compte 56 membres dans des établissements universitaires et de recherche, couvrant 21 des 25 régions du pays, avec 75 employés de CATI formés.

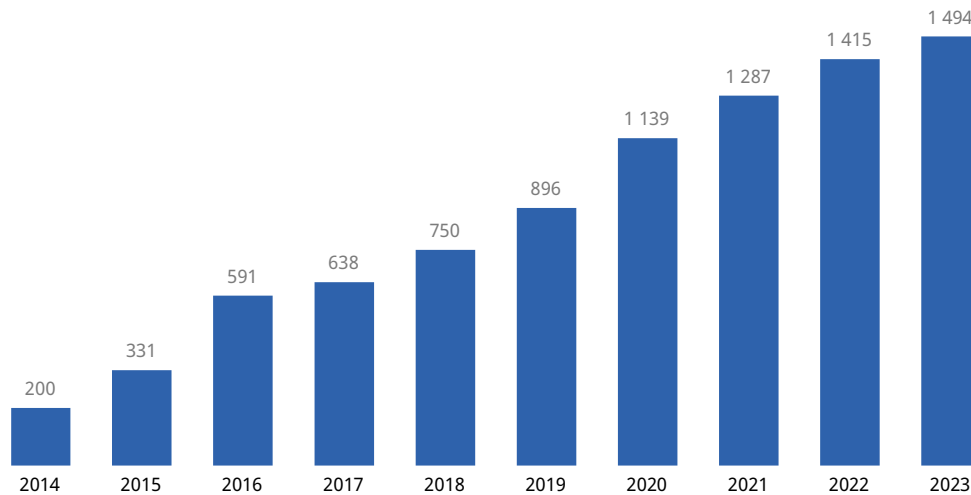
Aux **Philippines**, le nombre de membres du réseau est passé de 77 à 85 institutions. Le réseau est composé de 57 universités et collèges publics, de 22 établissements d'enseignement supérieur privés, de deux établissements de recherche et de développement, de trois établissements de soutien et d'une université et collège locaux. Un nouveau programme intitulé Generators of IP (GeneIP, soit "créateurs de propriété intellectuelle") a été lancé pour étendre le réseau avec l'objectif de permettre et d'aider à établir une gestion de la propriété intellectuelle et des bureaux de transfert de technologie pleinement opérationnels au sein des institutions, en voie de devenir des CATI à part entière (ou ITSO, bureaux d'appui à l'innovation et à la technologie, comme ils sont connus aux Philippines). Dans le cadre du programme ITSO 2.0 de l'Office de la propriété intellectuelle des Philippines (IPOPPL), qui regroupe les ITSO par nombre et type de services fournis, l'IPOPPL a signalé une augmentation dans toutes les catégories, du bronze (augmentation de 55% avec 62 établissements) à l'argent (augmentation de 70% avec 51 établissements), à l'or (augmentation de 61% avec 42 établissements) et au platine (la plus forte augmentation – 106% – avec 35 établissements). Les institutions de niveau platine doivent rédiger et déposer au moins sept brevets, commercialiser avec succès les actifs de propriété intellectuelle et documenter leurs revenus projetés/réels.

En **Arabie saoudite**, les demandes d'adhésion au réseau national de CATI ont connu une augmentation significative, avec 16 nouveaux centres. À la fin de l'année, 64 CATI opéraient dans 12 des 13 régions administratives d'Arabie saoudite, représentant divers secteurs, notamment le monde universitaire, le gouvernement, le secteur à but non lucratif et le secteur privé. L'Autorité saoudienne de la propriété intellectuelle (SAIP), point focal du réseau national de CATI, a également lancé le programme Numo, une initiative visant à accroître la maturité et la durabilité des CATI en Arabie saoudite avec un système à plusieurs niveaux : de base, technique, avancé et expert. Le programme comprend divers éléments, notamment le transfert des connaissances au personnel, la mise en œuvre d'initiatives d'amélioration du rendement, la prestation de services de haute qualité, le soutien aux initiatives technologiques et d'innovation et l'expansion des portefeuilles de brevets et de propriété intellectuelle. Les indicateurs clés de performance comprennent le nombre de cours de formation suivis, le nombre de services de sensibilisation fournis, le nombre de services techniques et spécialisés fournis et le nombre de droits de propriété intellectuelle déposés ou enregistrés au cours d'une année.

En **Afrique du Sud**, 13 nouvelles institutions ont rejoint le réseau de CATI.

En **Ukraine**, un protocole d'accord entre le Ministère de l'économie de l'Ukraine et l'OMPI a été signé en juillet pour soutenir l'écosystème innovant et créatif de l'Ukraine, y compris le soutien au développement et au fonctionnement efficace de son réseau national de CATI coordonné par l'Office national ukrainien de la propriété intellectuelle et des innovations (UANIPPIO). En 2023, 16 nouveaux CATI ont été créés en Ukraine, portant le réseau à 30 CATI au total, et une attention particulière a été accordée au soutien des initiatives de coopération régionale au sein du réseau. Pour la première fois en Ukraine, un CATI a été créé au sein d'une chambre régionale de commerce et d'industrie avec la signature d'un accord avec la Chambre de commerce et d'industrie de Vinnytsia.

Figure 2. Nombre de CATI et croissance dans le temps



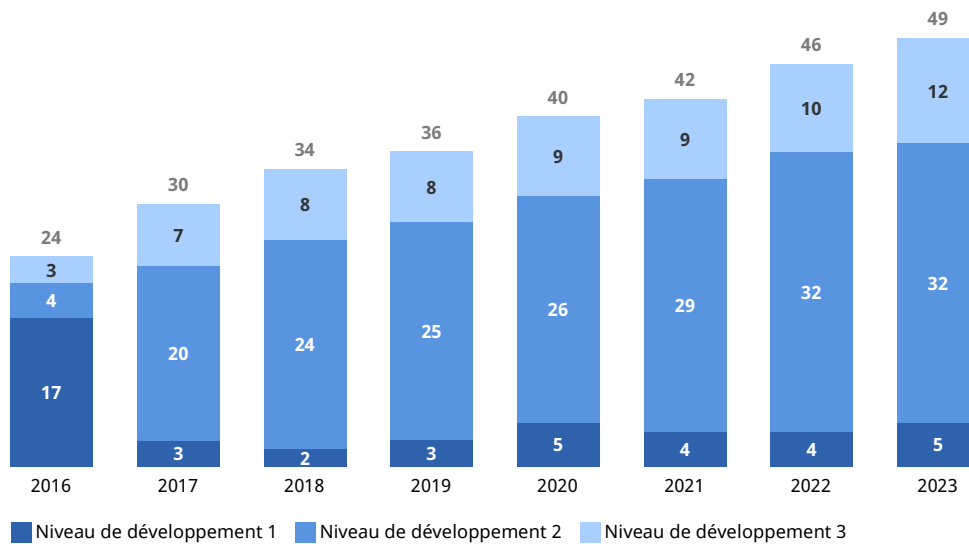
Source : Répertoire CATI, 2023

Étant donné que la viabilité et l'impact des réseaux nationaux de CATI sont essentiels à leur développement continu, des niveaux de développement ont été définis pour indiquer le degré de maturité et le niveau de prestation de services de chaque réseau national. Ces niveaux donnent également un aperçu des besoins de développement futurs pour accroître l'impact. Les niveaux sont les suivants :

- **Niveau de développement 1** : pays qui ont signé un accord de niveau de service avec l'OMPI, qui ont signé des accords institutionnels au niveau national entre le coordonnateur national des CATI et les institutions hôtes des CATI et qui publient au moins un rapport annuel sur les activités nationales des CATI.
- **Niveau de développement 2** : pays qui répondent aux normes du niveau de développement 1 et qui fournissent des recherches d'informations de base sur les brevets, par exemple des recherches d'information essentielles sur les brevets.
- **Niveau de développement 3** : pays qui répondent aux normes du niveau de développement 2 et qui proposent des services de propriété intellectuelle à valeur ajoutée, tels que l'analyse des brevets et l'élaboration de la cartographie des brevets.

En définitive, les CATI sont des institutions autonomes sur les plans financier et technique auxquelles l'OMPI fournit des conseils sur demande.

Sur un total de 93 réseaux nationaux de CATI, 49 ont été considérés comme ayant atteint au moins le niveau de développement 1 à la fin de 2023. Cela comprenait cinq réseaux au niveau de maturité 1, 32 réseaux au niveau de maturité 2 et 12 réseaux au niveau de maturité 3.

**Figure 3. Réseaux de CATI par niveau de développement**

Source : Département de la propriété intellectuelle au service des innovateurs de l'OMPI, 2023

Les structures de transfert de technologie à l'échelle mondiale ont également continué de se développer, jouant un rôle essentiel dans la promotion de l'innovation. Les initiatives prises en Afrique, en Asie, dans les États baltes et en Amérique latine ont favorisé le développement de communautés collectives de professionnels du transfert de technologie et renforcé le partage des connaissances sur des sujets spécifiques tels que les stratégies de transfert de technologie dans les sciences de la vie et les technologies liées à la santé lors de conférences régionales à l'appui de l'innovation accélérée dans les sciences de la vie qui se sont tenues au Mexique et aux Philippines. Au Mexique, 12 professionnels de la propriété intellectuelle et du transfert de technologie issus d'institutions sélectionnées en Argentine, au Brésil, au Chili, au Costa Rica, à Cuba et au Pérou ont participé à la conférence régionale en faveur de l'innovation intensive dans les sciences de la vie organisée par l'Institut mexicain de la propriété industrielle (IMPI) en mai, et un événement similaire a été organisé par l'IPOPHL en septembre avec plus de 100 participants venus du Brunéi Darussalam, du Cambodge, de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie, de la République démocratique populaire lao, de la Malaisie, du Pakistan, de la République de Corée, de Thaïlande et du Viet Nam.

Dans la région de la SADC, une initiative novatrice de programme de formation sur le transfert de technologie, menée par l'OMPI en collaboration avec la SARIMA, le JPO et le NIPMO, a ouvert la voie au développement d'une communauté du transfert de technologie dans la région, avec la participation de professionnels du transfert de technologie de six États membres de la SADC (Afrique du Sud, Botswana, Malawi, Namibie, Zambie et Zimbabwe). Le 19 octobre, l'OMPI et la SARIMA ont officialisé leur partenariat en signant un protocole d'accord qui décrit les initiatives conjointes dans ce domaine.



Photo : SARIMA



Photo : OMPI

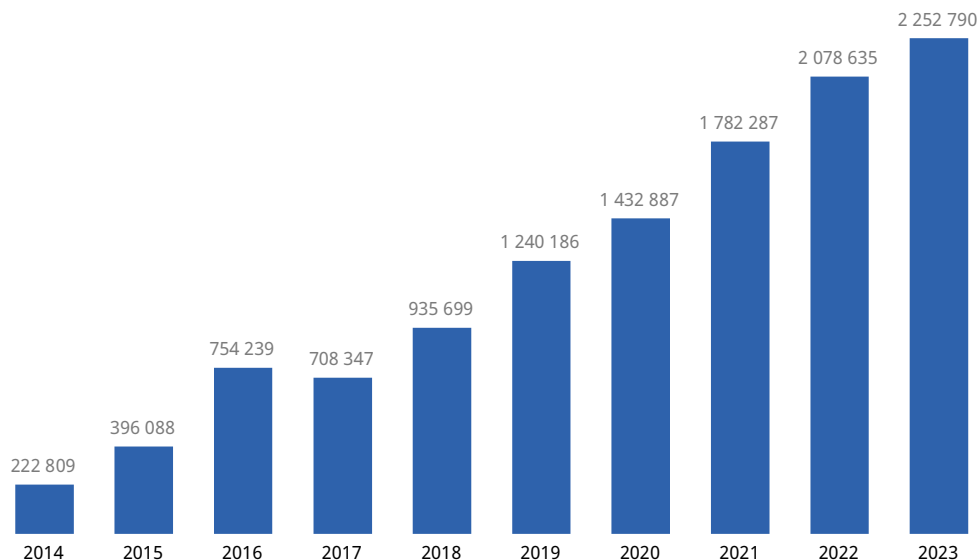
Andrew Bailey, président de la SARIMA, et Marco Alemán, sous-directeur général de l'OMPI, signent le protocole d'accord lors de l'Assemblée générale biennale de la SARIMA le 19 octobre 2023

Parmi les États membres de l'ASEAN, deux initiatives dirigées par l'OMPI et l'ASEC, appuyées par le Fonds fiduciaire mondial du Japon pour la propriété industrielle, ont également été mises en œuvre pour renforcer les capacités des structures de transfert de technologie dans la région, conformément au Plan d'action 2016-2015 de l'ASEAN en matière de droits de propriété intellectuelle. Ces initiatives visent à établir des normes communes en matière d'évaluation de la propriété intellectuelle et à élaborer un modèle régional de politique de la propriété intellectuelle à l'intention des établissements universitaires afin de fournir un cadre propice à l'identification, à la gestion et à la commercialisation efficaces des résultats de la recherche et de la propriété intellectuelle qui en résulte dans la région de l'ASEAN.

### **Augmentation continue de la demande de services de CATI**

La croissance mondiale des réseaux de CATI ainsi que leur viabilité et leur développement croissants demeurent accompagnés d'une augmentation de la demande de services des CATI de la part des chercheurs, inventeurs et chefs d'entreprise locaux, qui sont les principaux bénéficiaires du soutien des CATI.

À la suite de l'enquête annuelle de fin d'année réalisée par les CATI du monde entier, les CATI ont reçu plus de 2,2 millions de demandes en 2023.

**Figure 4. Nombre de demandes de renseignements reçues par les CATI**

Source : Questionnaire sur l'évaluation des progrès et des besoins, décembre 2023

En **Algérie**, le CATI de l'INAPI a accompagné plus de 1 000 inventeurs dans leurs recherches de brevets (notamment les recherches d'antériorité), la rédaction de brevets et le dépôt de leurs demandes.

Au **Chili**, l'Institut national de la propriété industrielle, point focal du réseau national, qui comprend cinq institutions, a indiqué que les CATI ont répondu à 261 demandes de renseignements et fourni 31 rapports de veille technologique et rapports panoramiques sur les brevets.

En **Chine**, les CATI ont répondu à plus de 195 000 demandes de services de propriété intellectuelle, publié plus de 20 000 rapports de recherche et d'analyse de propriété intellectuelle et fourni plus de 700 analyses du secteur industriel pour soutenir l'élaboration des politiques par les agences gouvernementales locales et nationales. Le CATI hébergé par le Centre de documentation et d'information de l'Académie chinoise des sciences a par exemple soutenu l'élaboration de politiques par des organismes gouvernementaux dans la région de la Grande Baie du Guangdong–Hong Kong–Macao en publiant un rapport analytique sur les brevets mettant en évidence la situation et les tendances en matière d'innovation scientifique et technologique dans cette région.

Les plateformes de propriété intellectuelle numériques développées par les CATI en Chine ont également reçu plus de 400 millions de visites rien qu'en 2023. Le CATI hébergé par l'Institut d'information scientifique et technique de Tianjin a par exemple mis en place une plateforme d'information dédiée au dessalement de l'eau de mer, contribuant à améliorer la découverte d'informations dans ce domaine technologique.

Les CATI en **Colombie** ont fourni 726 services de recherche de brevets et de dessins industriels à 559 chercheurs et entrepreneurs, avec 46% des recherches de pointe et 42% des recherches de nouveauté, 12 785 consultations sur la propriété intellectuelle à 6 476 utilisateurs, dont un pourcentage important (76%) sur les marques. Ils ont également permis d'identifier 620 inventions admissibles à la protection par brevet ou par dessin ou modèle industriel.

Le Registre de la propriété intellectuelle, point focal du réseau de CATI au **Costa Rica**, a répondu à plus de 22 000 demandes (dont plus de la moitié provenaient de femmes et plus de 70% ont été reçues par téléphone ou par courriel). Pour répondre à la demande croissante de services de CATI, le Registre de la propriété intellectuelle a recruté deux autres membres du personnel. La majorité des enquêtes concernaient les marques (plus de 16 000), suivies par le droit d'auteur

et les droits connexes (plus de 2 000), les brevets, les modèles d'utilité et les dessins industriels (plus de 300). Une assistance spéciale a également été fournie au Centre de développement des entreprises de l'Institut national d'apprentissage dans le cadre d'une initiative de collaboration interinstitutionnelle visant à soutenir les entrepreneurs au Costa Rica.

Le réseau de CATI à **Cuba** a fourni au total 168 services de soutien à la technologie et à l'innovation en 2023, y compris de nombreux services de recherche de brevets et de marques, de rapports panoramiques sur les brevets et d'alertes technologiques.

En **République dominicaine**, 113 recherches d'informations sur les brevets ont été effectuées pour des inventeurs et des entrepreneurs, dont 44 par le CATI de l'ONAPI et 69 par d'autres CATI du pays. Le réseau de CATI a également fourni 586 services de conseil en matière de brevets, d'appui à la rédaction de brevets et au dépôt de droits de propriété industrielle.

En **El Salvador**, les CATI ont fourni 1 534 services de conseil au secteur public et au secteur privé. La plupart des services concernaient les signes distinctifs (76%), et le reste concernait les brevets (11%) et le droit d'auteur (13%). Les CATI ont également fourni six services de veille technologique et appuyé la rédaction de cinq demandes de brevet. Le nombre de services de CATI et la demande pour de tels services ont considérablement augmenté en 2023, avec une augmentation de 42% des services de conseil et de 51% des demandes supplémentaires par rapport à 2022.

Au **Kazakhstan**, les CATI ont reçu environ 800 demandes de soutien, dont environ un tiers concernant l'accès à des ressources d'information sur les brevets.

Au **Kirghizistan**, les CATI ont fourni 1 447 services répartis comme suit : enquêtes sur la législation en matière de propriété intellectuelle (803), accès aux ressources d'information sur les brevets et aux bases de données (255), accès aux informations autres que les brevets (299) et consultations sur les questions générales liées au dépôt et à l'enregistrement des droits de propriété intellectuelle (90).

Au **Pakistan**, l'Organisation de la propriété intellectuelle du Pakistan, point focal du réseau national de CATI, a indiqué que les CATI avaient répondu en moyenne à 480 demandes de renseignements par mois concernant la recherche d'informations sur les brevets et le dépôt de brevets et d'autres droits de propriété intellectuelle.

Au **Pérou**, les CATI ont fourni un total de 40 530 services depuis 2018, dont plus de 30% (13 158) pour la seule année 2023. En 2023, 65% des CATI au Pérou fournissaient des services de base et 61% fournissaient également des services à valeur ajoutée.

Plus de 45 000 demandes d'aide à l'accès ou à l'utilisation de bases de données brevets ont été satisfaites par le réseau national de CATI en **Fédération de Russie**.

En **Arabie saoudite**, la SAIP a fait état d'une augmentation de 52% des demandes de services liés aux CATI, avec 377 services fournis en 2023, et d'une augmentation de la diversification des services fournis.

En **Ukraine**, les CATI ont fourni 704 consultations sur la propriété intellectuelle, allant de l'accès aux bases de données brevets et non brevets (23) à des informations générales sur la protection de la propriété intellectuelle (300), des conseils sur la gestion de la propriété intellectuelle, l'application de la propriété intellectuelle et le transfert de technologie (238) et le soutien à la commercialisation de la propriété intellectuelle (143).

En **Ouzbékistan**, les CATI ont fourni un total de 2 633 consultations sur des questions générales de propriété intellectuelle, 543 consultations sur le fait de travailler avec des documents de brevet, 2 623 consultations sur la protection de la propriété intellectuelle, 927 consultations sur la conclusion d'accords de licence et d'accords de transfert de technologie, 2 414 services pour aider les utilisateurs à déposer des demandes de propriété intellectuelle et 1 293 recherches de brevets.



## Les CATI en tant que catalyseurs pour le dépôt de demandes de brevets et d'autres droits de propriété intellectuelle

De nombreux réseaux de CATI ont fait état d'une croissance régulière du nombre de demandes de brevet déposées avec l'appui des CATI, grâce à l'augmentation du nombre et de la qualité des services fournis aux chercheurs et innovateurs locaux, démontrant ainsi comment la propriété intellectuelle crée de la valeur et promeut l'innovation.

En **Algérie**, 60% des 1 170 demandes de brevet déposées par les universités en 2023 l'ont été par le biais du réseau de CATI. Cela représente 800 dépôts de plus que l'année précédente. Le CATI de l'INAPI a également aidé les inventeurs à déposer 40 demandes de brevet, et 12 d'entre eux ont reçu un appui pour déposer des demandes par l'intermédiaire du système du Traité de coopération en matière de brevets (PCT).

Les services de soutien à l'innovation fournis par les CATI en **Colombie** ont donné lieu à 2 500 nouvelles demandes de droits de propriété intellectuelle à la Direction générale de l'industrie et du commerce, dont 64 demandes de brevet, 304 dépôts de dessins industriels et 2 132 demandes de marques.

L'OCPI, point focal du réseau national de CATI à **Cuba**, a fait état d'une augmentation continue des dépôts de droits de propriété intellectuelle grâce au soutien apporté par les CATI dans tout le pays, une institution s'étant particulièrement distinguée (la Fondation universitaire pour l'innovation et le développement, Université de La Havane) avec deux brevets déposés en 2023, un brevet en cours de rédaction, cinq contrats de licence de brevets et de marques conclus avec des sociétés cubaines et un contrat de licence de brevets conclu avec une société canadienne.

En **République dominicaine**, des événements ont été organisés par l'ONAPI, point focal du réseau national de CATI, pour attribuer des brevets, des modèles d'utilité et des dessins industriels à huit inventeurs indépendants et à deux institutions hôtes du CATI : l'Institut polytechnique Loyola de San Cristóbal, qui a obtenu son premier brevet, et l'Institut technique de Saint-Domingue.

Grâce aux 1 534 services fournis par les CATI d'**El Salvador** au cours de l'année, 522 demandes de droits de propriété intellectuelle ont été déposées, dont 54% pour des signes distinctifs, 28% pour la protection du droit d'auteur et 18% pour des brevets.

En **Inde**, la CIPAM a organisé un événement spécial à l'occasion de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle pour célébrer les femmes et leur contribution à la propriété intellectuelle. Il a été signalé que les initiatives prises par le Gouvernement indien pour promouvoir les innovations des femmes se sont traduites par une multiplication par quatre du nombre de demandes de brevets déposées par des inventrices au cours des quatre dernières années.

Au **Kirghizistan**, les CATI ont aidé les inventeurs à déposer 16 demandes de brevet et neuf modèles d'utilité, 24 enregistrements de droit d'auteur, trois enregistrements de logiciels et un enregistrement de marque.

Au **Pakistan**, 461 demandes de brevet ont été déposées par des inventeurs locaux, dont 162 par l'intermédiaire des CATI. En plus des brevets, les CATI aident également les chercheurs et les entrepreneurs dans le dépôt d'autres droits de propriété intellectuelle tels que des marques, des dessins et modèles, des obtentions végétales et du droit d'auteur. En 2023, les CATI ont contribué au dépôt et à l'enregistrement de 79 droits de propriété intellectuelle autres que des brevets. Quatre CATI ont également été créés dans des universités réservées aux femmes, qui ont aidé 17 inventrices à déposer des demandes de brevet au cours de la même année.

Au **Pérou**, la mise en place d'un réseau national de CATI et la promotion de l'utilisation de l'information scientifique et technologique dans les activités de recherche et d'innovation ont entraîné une augmentation significative des dépôts de brevets, passant de 302 dépôts en 2016 à 803 en 2023. Pour promouvoir le transfert de technologie fondé sur les brevets et la commercialisation de la propriété intellectuelle, l'Institut national pour la défense de la concurrence et la protection de la propriété intellectuelle, point focal du réseau national,

entend désormais mettre davantage l'accent sur la formation au transfert de technologie, à la commercialisation de la propriété intellectuelle et à la commercialisation de la technologie.

Aux **Philippines**, les dépôts de propriété intellectuelle des CATI (ou ITSO) ont atteint un niveau record de 2 056 dépôts depuis 2014, contre 1 854 dépôts en 2022. Il s'agit notamment de 427 demandes de brevets, 736 demandes de modèles d'utilité, 200 demandes de dessins et modèles industriels, 172 enregistrements de marques et 521 enregistrements de droit d'auteur.

Près de 2 500 demandes de brevets et plus de 3 300 demandes de marques et de droit d'auteur ont été déposées avec le soutien du réseau national de CATI en **Fédération de Russie**.

En **Arabie saoudite**, la sensibilisation accrue à la propriété intellectuelle et l'utilisation des services de CATI ont entraîné une augmentation significative des dépôts nationaux, avec plus de 662 droits de propriété intellectuelle enregistrés en 2023, comme le rapporte la SAIP.

En **Afrique du Sud**, les demandes de brevets et de dessins industriels déposées par les résidents ont continué d'augmenter au-delà des attentes grâce aux efforts déployés par le pays pour sensibiliser à la propriété intellectuelle par le biais du réseau de CATI et des programmes associés tels que le Programme d'aide aux inventeurs de l'OMPI.

En **Ouganda**, les demandes de propriété intellectuelle ont augmenté de manière significative, avec une augmentation du nombre de demandes des institutions hôtes des CATI en raison d'un engagement accru auprès des universités et des institutions de recherche et de développement, et un intérêt croissant pour la commercialisation des résultats de la recherche (43% des demandes de brevet ont été déposées auprès des institutions hôtes des CATI). Le Bureau des services d'enregistrement de l'Ouganda (URSB), point focal national des CATI, a également redoublé d'efforts pour renforcer la capacité des institutions et des demandeurs à rédiger des brevets, ce qui a permis d'améliorer la qualité des brevets et des modèles d'utilité déposés en Ouganda.

En **Ouzbékistan**, les actions de sensibilisation et de formation menées pour améliorer la protection de la propriété intellectuelle dans le pays se sont traduites par une augmentation des dépôts de propriété intellectuelle avec le soutien des CATI : en 2023, il y a eu 213 demandes de brevets, 2 616 demandes de certificats d'enregistrement de marques et de logiciels informatiques, et 241 enregistrements de droit d'auteur et de droits connexes.

En **Zambie**, l'Agence d'enregistrement des brevets et des sociétés (PACRA), point focal du réseau de CATI, a indiqué que cinq des 14 demandes de brevet déposées en 2023 provenaient d'utilisateurs de CATI, qui ont bénéficié du soutien et des conseils des CATI dans la préparation de leurs demandes. Afin de continuer à étendre le réseau national, la PACRA a également organisé un atelier dédié en octobre pour atteindre d'autres institutions hôtes potentielles de CATI, en particulier l'Université de Mulungushi, le Collège universitaire de science et de technologie de Zambie et l'Université de Copperbelt.

## Élargir la portée et la gamme des services d'aide à l'innovation

Afin d'aider les inventeurs et les entrepreneurs à mieux exploiter leur potentiel d'innovation et à créer de la valeur à partir de la propriété intellectuelle qu'ils génèrent, les CATI du monde entier ont également continué d'élargir la gamme de services qu'ils offrent pour accompagner les inventeurs dans leur parcours, de l'idée au marché.

Au **Bhoutan**, les CATI ont aidé leurs utilisateurs à rechercher des informations techniques dans des bases de données de brevets et des revues scientifiques telles que *Scopus*. Ils ont également aidé les étudiants de l'Université royale du Bhoutan à développer cinq inventions dans le cadre de leurs projets de fin d'année.

Les CATI en **Chine** ont soutenu le transfert de technologie entre les établissements universitaires et de recherche et l'industrie, en organisant plus de 3 000 opportunités de mise en réseau et en contribuant à plus de 12 000 transactions en matière de propriété intellectuelle en 2023. Sur les 40 établissements auxquels l'Administration nationale de la

propriété intellectuelle de la Chine (CNIPA), qui coordonne le réseau national de CATI, a décerné une distinction pour la "qualité exceptionnelle de leurs services de propriété intellectuelle", 16 étaient des CATI. Le CATI organisé par l'Institut de recherche sur l'information scientifique et technologique du Gansu a par exemple soutenu l'Institut des légumes et des fleurs de l'Académie chinoise des sciences agricoles pour développer une installation agricole dans le corridor du Hexi dans la province du Gansu en Chine, contribuant au développement de plus de 3 400 hectares de terres agricoles et d'une production agricole supplémentaire de 200 millions de yuans chinois (CNY) (environ 27,5 millions de dollars É.-U.). Le CATI hébergé par le Service de la propriété intellectuelle de Guangzhou Zhongxin a également mis au point un nouveau modèle de service quatre-en-un pour soutenir la promotion des indications géographiques, contribuant à la promotion de la pêche de Lianping Yingzui en tant qu'indication géographique du Heyuan dans la province du Guandong en Chine.

En **El Salvador**, cinq des 10 CATI hébergés dans des établissements d'enseignement supérieur (Université d'El Salvador, Université Dr. José Matías Delgado, École nationale d'agriculture "Roberto Quiñónez", Université salvadorienne Alberto Masferrer et Université évangélique d'El Salvador) ont mis à jour leurs politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle, et 19 autres institutions ont participé à un programme de formation organisé par le Centre national des registres, point focal du réseau national de CATI, pour les aider à développer leurs politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle.

Au **Maroc**, l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC), point focal du réseau national de CATI, a soutenu l'Université Sultan Moulay Slimane dans la mise en place d'un bureau de transfert de technologie, avec l'implication active du CATI déjà établi dans l'université. Grâce au Programme d'aide aux inventeurs de l'OMPI au Maroc où les 11 experts impliqués dans ce programme qui accompagnent les inventeurs locaux dans la rédaction et le dépôt des demandes de brevet sont également membres du personnel des CATI, sept inventeurs ont bénéficié de ce type de soutien en 2023, deux demandes de brevet ont été déposées et un brevet a été délivré.

Au **Pakistan**, le personnel des CATI a travaillé avec d'autres responsables des bureaux de transfert de technologie et des centres d'incubation pour permettre la concession de licences de technologies à des tiers ou pour les commercialiser sous forme d'entreprises dérivées ou de jeunes entreprises. En 2023, le réseau de CATI a soutenu la commercialisation de 40 technologies développées par des inventeurs dans des institutions hôtes de CATI.

Pour promouvoir la protection et la commercialisation de la propriété intellectuelle aux **Philippines**, l'IPOPHL, point focal du réseau de CATI/ITSO, a soutenu l'élaboration de politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle dans 103 des 113 universités et collèges d'État, en s'appuyant sur l'Instrument de l'OMPI relatif aux politiques de propriété intellectuelle pour guider le processus de rédaction. Quelque 70 ITSO ont déjà une politique en matière de propriété intellectuelle, et 35 ITSO ont intégré la propriété intellectuelle à leur programme d'études. Les activités de commercialisation de la propriété intellectuelle et de la technologie ont également continué de croître, 40 ITSO ayant commercialisé avec succès leurs actifs de propriété intellectuelle, soit une augmentation de 54% par rapport aux 26 ITSO en 2022. La plupart des actifs de propriété intellectuelle commercialisés étaient des marques de commerce (35%), suivis par les modèles d'utilité (31%) et les brevets (28%), et la modalité la plus courante de commercialisation était l'octroi de licences. En 2023, les transactions commerciales des actifs de propriété intellectuelle concédés sous licence et vendus détenus par les ITSO ont été documentées. Il a été rapporté que le montant total gagné par tous les ITSO en redevances, droits de licence et ventes s'élevait à plus de 38 000 000 pesos philippins (PHP) (environ 646 000 dollars É.-U.).

En **Afrique du Sud**, un certain nombre d'activités de formation ont été organisées pour le personnel des CATI afin de renforcer les compétences dans le domaine de la recherche de marques et de dessins industriels et du transfert de technologie, avec l'objectif de développer de nouveaux services spécifiquement conçus pour soutenir les entrepreneurs et les PME.

En **Ouganda**, trois institutions ont reçu le soutien de l'URSB pour élaborer des politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle afin de promouvoir la commercialisation des résultats de la recherche. L'URSB a fait état d'une augmentation de la commercialisation des droits de propriété intellectuelle enregistrés par les institutions hôtes de CATI en 2023, grâce à

la délivrance de licences pour des inventions protégées principalement par des modèles d'utilité et des marques de commerce. L'Organisation nationale de la recherche agricole, institution hôte du CATI, a également fait état de la distribution de redevances provenant de la propriété intellectuelle aux innovateurs dans le cadre de ses 16 unités de recherche.

En **Ukraine**, l'UANIPIO, point focal du réseau, fournit des services d'information et de conseil sur la propriété intellectuelle, agissant en tant que centre national de la propriété intellectuelle et de l'innovation, et offre une assistance dans la gestion et la commercialisation de la propriété intellectuelle et un soutien aux initiatives de transfert de technologie. Il fournit également un accès et un soutien à l'utilisation de bases de données spécialisées sur les brevets et de la littérature scientifique non brevets par l'intermédiaire des programmes relatifs à l'accès à l'information spécialisée en matière de brevets (ASPI) et à l'accès à la recherche pour le développement et l'innovation (ARDI). En 2023, l'UANIPIO a aidé de nombreux CATI à accéder à ces programmes et à les utiliser, et a organisé une série de formations dédiées sur ces ressources pour le réseau de CATI. Le réseau de CATI ukrainien cherche également à renforcer ses connaissances et ses compétences en matière de marques de commerce et de dessins industriels.

## Formation et sensibilisation : appuyer les innovateurs locaux

En plus d'étendre leurs services d'appui à l'innovation aux utilisateurs locaux, les CATI ont continué de consacrer d'importantes ressources à des activités d'autodéveloppement et de sensibilisation, ce qui témoigne d'une viabilité et d'un niveau de maturité accrus.

En **Algérie**, l'INAPI a consacré 46 jours à des activités de sensibilisation et organisé 25 activités de formation spécialisée pour le personnel, les étudiants et les chercheurs du CATI sur l'information et la recherche de brevets, attirant plus de 5 000 participants au total. Pour aider le personnel des CATI à accéder aux publications scientifiques et techniques disponibles dans le cadre du programme ARDI, l'INAPI a également mis à disposition près de 2 000 ressources sur sa plateforme de CATI dédiée. Plus de 100 membres du personnel des CATI ont également participé à des cours à distance de l'Académie de l'OMPI sur la rédaction de brevets et la recherche d'informations en matière de brevets afin de renforcer leurs compétences dans ces domaines.

En **Argentine**, l'Institut national de la propriété industrielle, point focal du réseau national, a organisé huit activités de formation sur les droits de propriété intellectuelle, la recherche de brevets et la rédaction de brevets pour le personnel des CATI. Dix membres du personnel des CATI se sont également inscrits à des cours avancés à distance de l'Académie de l'OMPI. Le personnel des CATI du Centre Scientifique Technologique (CONICET, Salta-Jujuy), actif dans les provinces septentrionales de Corrientes, Chaco, Formosa, Jujuy, Misiones et Salta, a déployé des efforts considérables pour renforcer leurs compétences en matière de recherche d'informations sur les brevets, de veille technologique et de gestion de la propriété intellectuelle, et pour développer les compétences des chercheurs et des entrepreneurs dans ce domaine, en formant plus de 100 participants sur ces sujets. Ils ont également aidé trois inventeurs à mener des recherches de brevets afin de déterminer la brevetabilité de leurs inventions et ont fourni un soutien dans le processus de demande de brevet.

Au **Bélarus**, 79 membres du personnel des CATI ont été formés par le NCIP, et six membres du personnel ont suivi des cours à distance de l'Académie de l'OMPI sur les brevets, la rédaction de brevets, la gestion de la propriété intellectuelle et le droit d'auteur et les droits connexes. Le NCIP a également organisé la deuxième Assemblée des CATI le 28 novembre en coopération avec le Comité d'État pour la science et la technologie et l'Université d'État biélorussienne.

Le **Bhoutan** compte deux CATI établis à l'Université royale du Bhoutan (à l'École des sciences et technologies et à l'École d'ingénieurs de Jigme Namgyel) et un CATI dans le parc technologique de Thimphu. En 2023, le Département de l'industrie créative des médias et de la propriété industrielle, point focal du réseau de CATI, a fait état de cinq activités de formation et de sensibilisation organisées par et pour les CATI qui ont intéressé plus de 800 personnes. L'une de ces activités a été organisée conjointement avec l'Université nationale d'informatique et des sciences émergentes du Pakistan afin de renforcer les compétences et les connaissances en matière de gestion de la propriété intellectuelle et de transfert de technologie.

Au **Chili**, les cinq CATI du réseau national ont organisé 42 ateliers de formation sur les droits de propriété intellectuelle (la majorité sur les brevets et les marques) et des actions de sensibilisation, attirant plus de 900 participants au total.

En **Chine**, plus de 3 000 manifestations de sensibilisation et près de 4 000 activités de formation ont été organisées par le réseau national de CATI, attirant plus de 950 000 participants au total et contribuant à une meilleure sensibilisation à la propriété intellectuelle et à une utilisation plus efficace de cette dernière dans tout le pays. Quelque 14 500 participants se sont également rendus à des événements organisés par la CNIPA à l'intention des CATI afin d'échanger leurs expériences et leurs meilleures pratiques.

En **Colombie**, les CATI ont organisé 472 ateliers et activités de sensibilisation sur l'information brevets et les droits de propriété industrielle, atteignant 13 547 participants au total. Le réseau a également organisé 169 activités de sensibilisation pour promouvoir les services du CATI dans tout le pays. Le personnel des CATI a également continué de renforcer ses compétences pour fournir des services dans les domaines des brevets, de la recherche d'informations sur les brevets, de la rédaction de brevets, de la gestion de la propriété intellectuelle et du transfert de technologie.

Au **Costa Rica**, le Registre de la propriété intellectuelle a organisé 45 ateliers en ligne et sur site sur la propriété intellectuelle, en collaboration avec l'Académie de la propriété intellectuelle, en mettant l'accent sur la formation de chercheurs et d'entrepreneurs dans les provinces de Limón, Alajuela et Puntarenas. Au total, ils ont attiré 2 227 participants. Le personnel des CATI a également suivi les cours à distance de l'Académie de l'OMPI sur la gestion de la propriété intellectuelle afin de renforcer ses compétences et ses services dans ce domaine.

À **Cuba**, un total de 364 personnes ont été formées par les CATI à l'accès et à l'utilisation des bases de données sur les brevets et à la conduite de recherches de brevets, avec sept ateliers dédiés aux recherches d'antériorités.

Afin de diffuser les connaissances sur la propriété industrielle et de promouvoir son utilisation en **République dominicaine**, 138 séminaires et ateliers ont été donnés par l'Académie Nationale de la Propriété Intellectuelle (ANPI) au sein de l'ONAPI à destination de divers types de publics : étudiants, enseignants, chercheurs, innovateurs, entreprises et grand public, attirant plus de 5 600 participants. Parmi ces activités, 62 portaient sur des signes distinctifs, 50 sur la propriété industrielle en général, 22 sur les brevets et quatre sur les dessins et modèles industriels. L'ANPI a également organisé un programme sur la gestion de la propriété intellectuelle pour 20 établissements universitaires de République dominicaine en coopération avec l'Université del Bosque de Colombie et des conférenciers experts du Bureau juridique de l'Université pour l'innovation et le transfert de technologie. Le personnel des CATI de l'ANPI a également continué à participer à une importante initiative du Ministère de l'industrie, du commerce et de Mipymes, qui accompagne les petites et moyennes entreprises de différentes régions du pays dans leurs activités innovantes (projet Ruta Mipymes). Le personnel des CATI en République dominicaine a également continué de former et de renforcer ses connaissances et ses compétences pour assurer des services de qualité.

En **El Salvador**, les CATI ont organisé 97 séminaires de formation sur la propriété intellectuelle (la moitié sur site, l'autre moitié en ligne) à un total de 3 835 participants provenant d'institutions universitaires et d'autres institutions publiques (65%) et du secteur privé (35%).

En **Gambie**, le CATI de la Chambre de commerce et d'industrie de Gambie a organisé un événement spécial à l'occasion de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle à l'intention des inventeurs afin de les sensibiliser au rôle de la propriété intellectuelle dans la promotion de l'innovation et de la créativité. Plusieurs autres activités de sensibilisation et de renforcement des capacités ont été organisées tout au long de l'année, notamment un atelier à l'intention des décideurs et des petites et moyennes entreprises et un atelier sur la recherche de brevets, de marques de commerce et de dessins pour le personnel des CATI. L'Office de la propriété intellectuelle du Ministère de la justice, point focal du réseau national de CATI, a également formé les médecins traditionnels à travers le pays sur la manière de mener des recherches de brevets dans PATENTSCOPE.

Au **Honduras**, les CATI ont accueilli au sein de la Direction générale de la propriété intellectuelle, point focal du réseau national de CATI, plus de 20 ateliers et activités de sensibilisation pour les CATI du réseau national afin d'aider le personnel des CATI à renforcer ses compétences – y compris en matière de transfert de technologie et de gestion de la propriété intellectuelle – et à améliorer les connaissances en matière de propriété intellectuelle auprès de leurs utilisateurs. Des CATI spécifiques du réseau national, comme les CATI hébergés à l'École agricole panaméricaine, à Zamorano, à l'Institut hondurien des sciences, de la technologie et de l'innovation, à l'Université José Cecilio del Valle et à l'Université métropolitaine de Honduras, ont également déclaré avoir organisé et participé à de nombreuses activités visant à promouvoir la créativité et l'innovation et à accroître la sensibilisation et l'utilisation de la propriété intellectuelle par les étudiants, les chercheurs et les innovateurs qu'ils soutiennent. Des ressources dédiées, telles que des brochures des CATI, ont également été élaborées pour aider à diffuser leurs activités et leurs services et à accroître leur rayonnement.

En **Jordanie**, la Direction de la protection de la propriété industrielle du Ministère de l'industrie, du commerce et de l'approvisionnement, point focal du réseau national des CATI, a organisé une réunion annuelle et lancé un site Web dédié aux CATI afin de favoriser la communication et la mise en réseau entre eux.

Au **Kazakhstan**, une nouvelle division a été créée au sein de l'Institut national de la propriété intellectuelle (Qazpatent), point focal du réseau national de CATI, pour coordonner les activités des CATI au Kazakhstan. Un nouveau site Web a été créé pour promouvoir le projet de CATI et diffuser des ressources et du matériel d'apprentissage liés aux CATI.

Au **Kirghizistan**, l'Agence d'État de la propriété intellectuelle et de l'innovation du Cabinet des ministres de la République kirghize (Kyrgyzpatent), point focal national de CATI, a développé un nouveau programme de formation qui a débuté en janvier pour renforcer les connaissances et les capacités en matière de propriété intellectuelle dans tout le pays et former de nouveaux avocats en brevets issus du groupe de coordonnateurs régionaux du CATI. Au total, 90 participants ont bénéficié de ce programme de formation, quatre coordonnateurs de CATI ont présenté une demande d'accréditation et d'enregistrement d'avocat en brevets, et deux d'entre eux ont obtenu leur accréditation.

Au **Lesotho**, la Direction générale de l'enregistrement, point focal du réseau national, a effectué des visites auprès de certains CATI afin de les aider à identifier leurs besoins de formation et à les inclure dans les plans de développement du réseau national.

À la suite d'une évaluation des besoins de formation menée par le LIPO, point focal du réseau de CATI au **Libéria**, le personnel des CATI s'est inscrit à des cours d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI et a participé à des ateliers hybrides sur les recherches de brevets, de marques et de dessins industriels et les techniques et stratégies de recherche de brevets. Au total, au moins 75 représentants des établissements hôtes du CATI ont été formés depuis la mise en place du réseau en 2021, et deux établissements envisagent d'ajouter la propriété intellectuelle à leur programme d'enseignement.

Le Centre de documentation et d'information scientifiques et techniques, point focal du réseau de CATI à **Madagascar**, a organisé de nombreuses actions de sensibilisation et de formation sur la propriété intellectuelle, l'information sur les brevets, la recherche de brevets, la protection et la commercialisation des résultats de la recherche, en formant plus de 130 membres du personnel des CATI sur ces sujets. Cinq membres du personnel des CATI ont suivi des cours de formation à distance de l'Académie de l'OMPI sur les brevets, les marques, les dessins et modèles industriels, les indications géographiques et la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes. Le réseau de CATI de Madagascar a également été sélectionné pour participer à la session pilote du programme de certification du personnel des CATI de l'OMPI, et huit membres du personnel des CATI suivent actuellement la formation pour obtenir la certification.

Le personnel des CATI au **Maroc** a continué à consacrer une grande partie de son temps au renforcement de ses connaissances et de ses compétences, avec 404 participations à des cours avancés à distance de l'Académie de l'OMPI (dont 60% ont suivi les cours avancés sur les brevets, la recherche d'informations sur les brevets et la rédaction de brevets), et la participation à une série de webinaires organisés par l'OMPIC pour les CATI.

En **Namibie**, le point focal national a effectué des visites de terrain auprès de tous les CATI du réseau pour identifier leurs besoins en formation et les accompagner dans le développement de leur offre de services. En conséquence, une formation a été organisée en décembre sur les outils de recherche de brevets et sur les programmes ARDI et ASPI de l'OMPI.

Au **Pakistan**, 116 sessions de formation ont été organisées par les institutions hôtes du CATI pour leurs étudiants, chercheurs et entrepreneurs, couvrant divers sujets liés à la protection et à la commercialisation de la propriété intellectuelle.

Aux **Philippines**, outre les activités de formation régulières menées par l'IPOPHL pour soutenir le développement des connaissances et des compétences du personnel des CATI dans des domaines tels que la rédaction de brevets, la recherche de brevets, l'évaluation de la propriété intellectuelle et l'application de la propriété intellectuelle, 15 membres du personnel des CATI participent au programme pilote de certification du personnel des CATI de l'OMPI. Certaines institutions ont également participé à une formation pilote sur l'élaboration de nouveaux produits et les inventions dans le domaine public.

Plus de 4 200 conférences, séminaires et autres événements ont été organisés par le réseau national de CATI en **Fédération de Russie**, réunissant plus de 60 000 participants.

En **Arabie saoudite**, la SAIP a mis en place un programme de formation pour les CATI en coopération avec deux institutions de premier plan du pays : l'Université King Fahd du pétrole et des minéraux et Saudi Aramco. Le programme vise à doter les CATI des compétences et des connaissances nécessaires pour leur permettre de fournir des services de haute qualité. Il comprend trois modules couvrant les principes fondamentaux de la propriété intellectuelle, l'évaluation et la commercialisation de la propriété intellectuelle et l'octroi de licences. En 2023, 64 activités de formation ont été organisées dans le cadre du programme, soit une augmentation de 41,5% par rapport aux offres de formation de 2022, et plus de 3 000 personnes ont été formées. La SAIP a également lancé une série de bulletins d'information pour encourager le partage des connaissances, des expériences et des réussites entre les CATI.

En **Afrique du Sud**, le NIPMO, en collaboration avec l'OMPI et la SARIMA, a organisé un programme intensif de formation en cours d'emploi de huit semaines dans les bureaux de transfert de technologie sud-africains pour 12 professionnels du Botswana, du Malawi, de la Namibie, de la Zambie et du Zimbabwe.

En **Ukraine**, l'UANIPIO a lancé de nouveaux canaux de communication, notamment un groupe sur la plateforme eTISC, pour diffuser des informations sur les événements liés aux CATI et renforcer la communication entre les membres du réseau. Il a organisé et participé à 29 activités de formation et de sensibilisation visant à améliorer les connaissances et les compétences en matière de propriété intellectuelle des chercheurs et des entrepreneurs en Ukraine, attirant plus de 1 000 participants. L'accent a également été mis sur la création d'un réseau d'experts des CATI et sur le renforcement de leurs capacités. Les CATI en Ukraine ont également organisé et contribué à 29 événements, attirant en moyenne 35 à 50 participants par événement.

En **Ouzbékistan**, 60 formations ont été organisées, principalement axées sur l'amélioration de la protection des actifs de propriété intellectuelle dans les CATI. Le Centre de la propriété intellectuelle du Ministère de la justice de la République d'Ouzbékistan, point focal du réseau de CATI, a organisé la deuxième conférence nationale pour les CATI en novembre et a récompensé les CATI les plus actifs et leur personnel à cette occasion.



## Des initiatives régionales pour accroître l'incidence et la portée au niveau international

La coopération régionale a été essentielle pour renforcer les réseaux nationaux de CATI et accroître leur incidence et leur portée. Les initiatives visant à favoriser les échanges de données d'expérience et les pratiques recommandées en vue d'améliorer l'efficacité des réseaux de CATI et de les aider à fournir des services plus ciblés se sont multipliées dans le monde entier.

Des réseaux régionaux ont été créés en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Dans la région arabe, la première réunion régionale arabe du CATI s'est tenue à Alger en mai en collaboration avec l'INAPI pour explorer les opportunités de renforcement de la coopération régionale entre les représentants de neuf réseaux de CATI (Algérie, Djibouti, Égypte, Jordanie, Mauritanie, Maroc, Oman, Palestine et République arabe syrienne) et la Ligue des États arabes. Les pays participants ont convenu d'un plan d'action pour assurer le suivi des activités proposées dans la région et examiner les progrès réalisés lors de la prochaine réunion annuelle. L'Algérie et Djibouti ont également signé un accord bilatéral au cours de cette réunion afin d'échanger leurs expériences dans le développement de leurs réseaux nationaux de CATI et d'établir un premier CATI régional entre les deux pays.



Photo : Raouan Kebabria

Participants à la réunion régionale arabe du CATI, Alger, les 23 et 24 mai 2023



Dans la région de l'ASEAN, des coordonnateurs du réseau de CATI et des représentants des institutions hôtes du CATI se sont réunis à Surabaya (Indonésie) pour échanger leurs expériences et identifier les meilleures pratiques en matière de gestion et de sensibilisation des CATI. Un engagement en faveur du réseau de CATI de l'ASEAN a été signé, exprimant l'intention des réseaux nationaux de CATI présents de coopérer dans les domaines suivants : i) l'échange d'expériences et de bonnes pratiques en matière de sensibilisation; ii) l'intégration des bonnes pratiques en matière de sensibilisation; et iii) l'identification des possibilités d'action commune en matière de sensibilisation, en ce qui concerne les services, les activités et les programmes de propriété intellectuelle, d'innovation et de développement. Une réunion régionale intérimaire de suivi des CATI de l'ASEAN s'est ensuite tenue en décembre 2023, axée sur l'identification des pistes d'échange d'expériences, l'intégration des bonnes pratiques et l'identification des opportunités communes. Le groupe régional a bénéficié de cette réunion avec l'identification de points d'action et de propositions pour la prochaine réunion régionale annuelle CATI-ASEAN en 2024.

Outre la coopération régionale en cours établie entre les réseaux de CATI dans la région de l'ASEAN, une réunion régionale s'est également tenue à Shenzhen (Chine) en novembre, en coopération avec la CNIPA, pour certains réseaux de CATI dans la région Asie-Pacifique. Des représentants des réseaux nationaux de CATI de la Chine, de la Géorgie, de l'Indonésie, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de la Malaisie, de la Mongolie, du Pakistan, des Philippines, de Sri Lanka, de l'Ouzbékistan et du Viet Nam ont partagé leurs expériences et leurs meilleures pratiques en matière de création et de développement des CATI et d'intégration des CATI dans leurs cadres stratégiques nationaux et institutionnels. Ils ont également examiné les moyens par lesquels la coopération régionale pourrait les aider à tirer parti des points forts de leurs réseaux et à relever certains des défis auxquels ils sont confrontés.

En Afrique, les points focaux du réseau de CATI des États membres de l'ARIPO se sont réunis à Harare, au Zimbabwe, en février, pour discuter et partager des expériences dans la gestion efficace de leurs réseaux de CATI et la promotion des services de CATI auprès des utilisateurs de leurs pays respectifs. Une réunion similaire a eu lieu à Yaoundé, au Cameroun, en septembre, pour les points focaux du CATI des réseaux nationaux de CATI des États membres de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) afin d'établir un réseau régional de CATI afin d'améliorer la mise en réseau, le partage des connaissances et l'exploitation des ressources entre les pays de l'OAPI.

En Asie centrale, des représentants des réseaux de CATI du Kirghizistan, du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan ont participé au deuxième Congrès CATI du réseau national de CATI du Kazakhstan, organisé par Qazpatent à Astana en octobre, afin de partager leurs expériences et leurs bonnes pratiques dans la mise en place de leurs réseaux nationaux et de renforcer la coopération régionale en vue d'une gestion efficace de leurs réseaux.

La coopération bilatérale joue également un rôle important en soutenant le développement des réseaux nationaux de CATI et en contribuant aux initiatives régionales décrites ci-dessus. En 2023, le réseau marocain de CATI a par exemple partagé ses expériences et ses enseignements avec Oman, et d'autres exemples similaires incluent le soutien apporté par le point focal du réseau de CATI au Kirghizistan au réseau national de CATI du Kazakhstan.